

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	37

N° 160/2017

OBJET : Autorisation d'engager la consultation pour la gestion de la structure multiaccueil « le jardin à Bêt'Hyse » à Venerque

L'an deux mille dix-sept et le 11 juillet à 18h00,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 juillet 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Alain PEREZ, Jean-Louis REMY, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Mme Nadine BARRE donne procuration à M. Jean-Claude BLANC, M. Jean-Pierre BASTIANI à Mme Joëlle TEISSIER, M. Jean-Claude ROUANE à M. Floréal MUNOZ, Mme Danielle TENSA à M. René AZEMA, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER

Messieurs Serge DEMANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER, Alain RIVELLA.

ABSENTS NON EXCUSES : Mesdames Carole LAFUSTE et Marie-Christine ESCOURROU-BERDOU, Messieurs Nicolas GILABERT, Jean DELCASSE et Régis GRANGE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Joëlle TESSIER a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de la délibération n°38/2017 du 7 mars 2017, il doit solliciter l'autorisation du Conseil communautaire pour engager, dans le cadre des marchés publics, les consultations dont le montant est estimé supérieur à 209 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite aujourd'hui l'autorisation du conseil communautaire pour le point suivant : Gestion de la structure multiaccueil de Venerque « le jardin à Bêt'Hyse ».

Monsieur le Président rappelle que le marché relatif à la gestion de cette structure arrive à échéance le 31 décembre 2017. Dès lors, dans l'objectif de continuité du service public, il s'avère nécessaire d'engager une nouvelle consultation en vue de désigner le prestataire qui assurera la gestion du multiaccueil « le jardin à Bêt'Hyse » situé à Venerque à compter du 1^{er} janvier 2018.

Monsieur le Président précise les caractéristiques sommaires que le cahier des charges comprendra :

- Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
- Gestion du fonctionnement de la crèche, gestion du personnel, fourniture du matériel, des couches et des produits d'entretien nécessaire à l'exploitation du service
- Capacité d'accueil : 25 places

Envoyé en préfecture le 12/07/2017

Reçu en préfecture le 12/07/2017

Affiché le



ID : 031-200068807-20170711-160_2017-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire

AUTORISE le Président à engager la consultation ci-dessus désignée, et à prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS